

HEYME



# Intégration et bizutage

**Bizuter n'est pas intégrer : Il est essentiel de faire la distinction entre une intégration saine et respectueuse des nouveaux étudiants, visant à les accueillir chaleureusement et à les faire participer activement à la vie étudiante, et le bizutage, qui implique des activités humiliantes, dangereuses et non consenties.**

Le bizutage est non seulement illégal mais il représente également un réel danger pour la sécurité et le bien-être des participants.

## 01 Les sanctions

**Les étudiants qui commettent des actes de bizutage** peuvent être tenus responsables pénalement et se voir infliger des sanctions conformément à l'article 225-16-1 du Code pénal. Le bizutage est puni de 6 mois d'emprisonnement et de **7 500 €** d'amende. Ces peines sont doublées si la victime est une personne vulnérable.

**De plus, les personnes morales, telles que les BDE** (Bureaux Des Étudiants) par exemple, peuvent également être déclarées pénalement responsables de ces infractions.

## 02 Ne jouons pas sur les mots

**Attention, un « événement d'intégration organisé » peut être un terme « politiquement correct »** qui masque des pratiques de bizutage.

La frontière entre intégration et bizutage est parfois floue...

**Les indicateurs d'une bonne intégration sont :**

- Un programme clairement annoncé ;
- Une validation du programme par l'établissement ;
- La prise en compte de la sécurité et de la prévention.

HEYME

## Dans la pratique, comment différencier intégration et bizutage ?

**Voici les questions à se poser en tant qu'organisateur pour son événement d'intégration :**

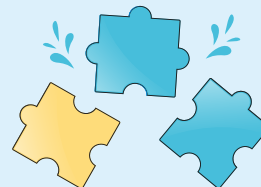
- **Est-ce que l'évènement inclut tous les étudiants** ou exclut certaines populations étudiantes ?  
Ou comment être inclusif fédérateur ?

- **Est-ce que les activités/ animations** que je propose peuvent être interprétées comme violentes, dégradantes, humiliantes, gênantes ou inconfortables ?



- **Est-ce que lorsqu'un participant refuse une activité**, une autre activité pourra lui être proposée qui lui conviendrait mieux ? Quels sont les choix et alternatives à disposition de ceux qui sont mal à l'aise avec des parties du programme ?

### Les actions à mettre en place pour une bonne intégration.



- **Sensibiliser les participants et organisateurs** aux notions de consentement et de bizutage en amont de l'évènement ;
- **Politiques claires : Établir des politiques claires et strictes interdisant** toute forme de bizutage. Ces politiques doivent être bien communiquées et appliquées de manière équitable ;
- **Mettre en place des "trusted people" ou "ange gardien"**. Ce sont des personnes référentes, qui en cas de problème pourront intervenir. Les participants peuvent venir leur parler à tout moment de l'évènement. Lors des soirées ils sont identifiés avec un bracelet fluo ou objet lumineux afin d'être facilement repérable. Les «trusted people» doivent être disponibles pour écouter, soutenir et intervenir en cas de besoin, et ils doivent être formés pour faire face à différentes situations ;
- **Proposer une variété d'activités** en parallèle lors de l'évènement, de manière à ce que les participants puissent choisir celles qui leur conviennent le mieux. Cela permet de diversifier les options de divertissement et de réduire la pression sur les participants pour participer à des activités potentiellement problématiques ;
- **Créer une charte de lutte contre le bizutage** avec plusieurs cosignataires ;
- **Encourager les valeurs positives : Mettre l'accent** sur les valeurs de respect, d'inclusion, de responsabilité et de soutien mutuel au sein de la communauté étudiante.

**Pour plus de renseignements sur le bizutage :**  
[www.contrelebizutage.fr](http://www.contrelebizutage.fr)